

Après les voeux, nos résolutions pour 2016!

Après une année 2015 "chargée", dans tous les sens du terme, la CFDT s'attelle désormais à sa feuille de route revendicative pour cette nouvelle année.

- **Janvier, février : Prime de Performance Collective (PPC).**

Nous allons porter devant les comités techniques de toutes les Agences la revendication de **porter le taux de la PPC au maximum, soit 150% du montant de base**. Cette exigence est motivée à la fois par l'implication de tous les agents sur les objectifs assignés et atteints (SDAGE, objectif DCE...) et par le coût supplémentaire supporté par les agents pour la prévoyance pendant 2 mois. *Le décret est actuellement en cours de signature par les 4 ministres concernés.*

- **A partir de mars :**

La CFDT va exiger l'ouverture d'un cycle de négociation avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) pour :

- Revaloriser notre régime indemnitaire bloqué depuis 2012 avec une proposition de faire passer le taux de la prime de base de 19 à 25 %,
- "Toiletter" notre statut au regard des avancées obtenues pour le quasi-statut des personnels de l'environnement, notamment pour faciliter les mobilités,
- Exiger la reprise des recrutements sur notre statut, malgré les "rumeurs" de sa mise en extinction,
- Obtenir une complémentaire santé facultative sans participation de l'employeur pour toutes les Agences, en lançant une consultation globale inter-Agences,
- Rétablir avec la DEB un dialogue social de qualité qui a, certes, commencé à se mettre en place mais qui gagnerait à être systématisé à tous les directeurs d'Agences dont certains privilégient "l'autoritarisme" au dialogue.

Toutes ces résolutions et revendications ne pourront être obtenues sans votre soutien actif qui passe, notamment, par une adhésion à la CFDT pour peser face à l'administration.

Recevez nos meilleurs voeux syndicaux pour cette nouvelle année!

